



Québec le 23 juin 2015

Monsieur Steeve Lemire
MRC Le Fjord-du-Saguenay
3110, boulevard Martel
Saint-Hononé (Québec) G0V 1L0

**Objet : Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay-Lac-Saint-Jean (annexe de questions du DQ32 du 23 juin 2015)**

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici **29 juin 2015** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j.

Annexe de questions DQ32 à la MRC du Fjord du Saguenay:

Dans votre schéma d'aménagement, il est dit que le développement récréatif et touristique dans la région des Monts-Valin est associé au développement d'une destination internationale des activités nordiques autour, entre autres, d'un futur pôle d'accueil touristique à Saint-Fulgence. Pouvez-vous expliquer où se situerait ce pôle et en quoi il consisterait, son envergure, pour quand il est prévu et par où se ferait l'accès? Y a-t-il des plans?

Dans votre schéma d'aménagement révisé, p. 135, on lit : 'Les paysages agricoles et forestiers représentatifs de la MRC font l'objet de mesures visant à assurer le maintien d'une protection minimale depuis le premier schéma d'aménagement, et ce, particulièrement en bordure des routes panoramiques ainsi que sur les lots boisés privés'. Y a-t-il de ces paysages dans le territoire à l'étude du projet Lac à Paul? Quelles sont les mesures?